

# JAPON

Capitale	Tokyo	Rang PIB	2 <sup>e</sup>
Population	128 millions	Salaire moyen	33000 €/an
Monnaie	Yen	Taux de croissance	2,6%
Langue	Japonais	Taux de chômage	4%



**Relais Ifag Alumni**

Bouguet Loïc

Business development manager,  
Albatrossasia

[mailbouguet@gmail.com](mailto:mailbouguet@gmail.com)

## VIE PRATIQUE

## VIE PROFESSIONNELLE

Santé		Conditions de travail	
<b>Vaccinations préalables</b>	Aucun vaccin obligatoire, vaccins hépatite A, B et encéphalite japonaise sont fortement recommandés .	<b>Visa et permis de travail</b>	Obtenir un visa long séjour est très facile pour les Français. La demande de permis de travail se fait au Japon, avec une lettre d'embauche.
<b>Protection sociale</b>	Il existe 2 régimes de protection sociale : le régime des employés (kenko hoken) et le régime de protection sociale nationale (kokumin kenko hoken, avec qui la sécurité sociale française a signé un accord de partenariat )	<b>Contrat de travail</b>	Le contrat de travail détermine si l'employé est permanent ou non. 65% des contrats émis ces 2 dernières années sont des CDI (employé permanent).
<b>Situation sanitaire</b>	Bonne. Idem qu'en France.	<b>Horaires de travail et vacances</b>	Il est courant pour un japonais de travailler 10h par jour. Entre 10 et 20 jours de congés payés par an (en fonction de l'ancienneté).
<b>Congés / santé</b>	Généralement, les affiliés sont couverts jusqu'à 90 jours d'hospitalisation (à hauteur de 650 yens par jour).	<b>Le management</b>	Très hiérarchisé. Respect des procédures.
		<b>Intégration des étrangers</b>	Très difficile. Les japonais restent énormément entre eux.
Logement		Recherche de contacts	
<b>Obtention</b>	Aucune demande particulière pour obtenir un logement.	<b>En France</b>	Il est conseillé de préparer son voyage de la France : prendre contact avec des entreprises implantées au Japon bien avant le départ.
<b>Prix</b>	Les prix sont plus élevés qu'en France (ex : studio à Tokyo = 1200€)	<b>Sur place</b>	Les Japonais ne sont pas très réseaux. Attention à ne pas en faire trop.
<b>A savoir</b>	Il est très difficile pour un étranger de négocier au Japon.	<b>Ambassades et Consuls</b>	Des listes d'entreprises susceptibles d'embaucher des français sont disponibles auprès du consulat, des ambassades et de la chambre de commerce d'industrie française du Japon.
Loisirs		Envoyer une candidature	
<b>Sports</b>	les Japonais ont peu de temps libre. Donc beaucoup n'ont aucun loisir particulier.	<b>Le CV</b>	Papier ou par email, le plus court possible, répondant à la question "pourquoi est ce qu'il faut me choisir ?"
<b>Cultures</b>	la culture japonaise est très présente : grand respect des traditions (origami, fête de la fleuraison, danse traditionnelle).	<b>La lettre de motivation</b>	Pas obligatoire. Doit expliquer le projet que l'on a en venant au Japon.
<b>Divers</b>	Les arts martiaux sont très présents, il est fréquent d'assister à des démonstrations dans les lieux publics.	<b>L'entretien</b>	Etre très ponctuel !!! Prendre des notes. Avoir un CV papier avec nous. Poser des questions.

### Liens utiles

[www.ccifj.or.jp](http://www.ccifj.or.jp)      [www.supplychainasia.com](http://www.supplychainasia.com)  
[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)      [www.ambafrance-jp.org](http://www.ambafrance-jp.org)

### A savoir

**Parler le Japonais est indispensable. Peu de contact physique. Un rendez-vous professionnel peut très bien se terminer devant un Karaoké. Un Japonais ne dira jamais ouvertement "non". Les postes destinés aux étrangers sont des postes très qualifiés. Les français sont orientés vers les entreprises du luxe et de la gastronomie.**